



Le 28 juin,

nous porterons, en manifestation, les bulletins de la votation citoyenne à la préfecture

Contre le coup de force du gouvernement :

PLUS QUE JAMAIS : RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !

La « loi travail »

- Avec la loi travail, chaque entreprise pourrait, à coup de chantage à l'emploi, fabriquer son propre « code », ses propres règles !
- Ce serait la fin du Code du travail comme protection minimale des salariés, la fin des conventions collectives qui établissent, pour les entreprises d'une même branche, les règles minimales applicables en matière de temps de travail, de congés, de grilles de salaire...
- La loi Travail ce serait un coup fatal porté à la médecine du travail
- La loi Travail ce serait la facilitation des licenciements pour cause économique, la sécurisation juridique des patrons voyous.
- La loi Travail, ce serait un avenir de précarité « à vie » pour la jeunesse
- La loi Travail, c'est la perspective annoncée de sa traduction dans le public avec en ligne de mire la destruction des statuts de la fonction publique.

solé, ultra-minoritaire, le gouvernement affiche un autoritarisme forcené qui est la marque de sa faiblesse.

Sans majorité à l'Assemblée nationale, il dégainé le 49-3. Face à la mobilisation massive des salariés et de la majorité de la population contre son projet de loi, il menace d'interdire les manifestations. Nous ne céderons pas à l'intimidation !

Le 28 juin, manifestations, pour porter les bulletins de la votation citoyenne.

à Angers, 10 h 30
Place du Ralliement

à Cholet, 10 h 30
Place Travot

à Segré, 11 h 00
Place du Port

Si vous ne l'avez déjà fait, complétez votre bulletin ci-dessous et remettez-le aux syndicats de votre entreprise, organisme, établissement...



Nom, prénom :

Salarié-e du public Salarié-e du privé Etudiant-e/lycéen-ne Retraité-e Privé-e d'emploi

Lieu de travail ou d'étude :

Retrait du projet de loi travail : Pour le retrait du projet de loi Contre le retrait du projet de loi

Faut-il aujourd'hui des droits nouveaux pour les salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s

Oui Non

Signature :

Commentaires :

.....

.....

.....